

TRANSPORT FERROVIAIRE

« AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »

REGLEMENT D'APPEL A PROJETS

- 2nde EDITION 2016 -

OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS : 11 avril 2016

Les documents de candidature (déclaration d'intention et dossier de candidature) doivent être envoyés avant les dates limites mentionnées au §. 7, en version électronique et/ou papier à l'adresse suivante :

Selon votre université :

Fondation Poitiers Université

15 rue de l'Hôtel Dieu
86034 Poitiers Cedex
fondation@univ-poitiers.fr

ou

Fondation Bordeaux Université

166, cours de l'Argonne
33000 Bordeaux
fondation@univ-bordeaux.fr

ET

Fondation LISEA Carbone

Rue Caroline Aigle - CS 60484
86012 POITIERS CEDEX
fondation-lisea-carbone@lisea.fr

CONTACTS

Fondation Poitiers Université :

Michel GUERIN - michel.guerin@univ-poitiers.fr - Tél. : 05.49.45.30.99

Fondation Bordeaux Université :

Cathel BOUSQUET – cathel.bousquet@univ-bordeaux.fr - Tél. : 05.40.00.67.56

Pour tout renseignement relatif aux critères d'éligibilité :

Fondation LISEA Carbone :

Jean-François DELAIDE - jean-francois.delaide@lisea.fr - Tél : 05.49.11.86.56

1. Contexte

Le mode ferroviaire constitue un des principaux leviers d'atténuation des émissions de CO₂ dans le domaine des transports. Cependant, bien que le train permette de parcourir rapidement de longues distances, le « dernier kilomètre » est souvent un obstacle pour les personnes qui ne savent pas avec certitude comment se rendre de la gare jusqu'à leur destination finale.

Pour relever ce défi du « dernier kilomètre », les villes intelligentes de demain (smart cities) utiliseront de plus en plus les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et développeront de nouveaux Systèmes de Transports Intelligents (STI).

Pour l'utilisateur, il ne s'agira plus seulement d'acheter un billet de train mais de maîtriser la totalité de la chaîne de son déplacement en intégrant les transports publics, le covoiturage, le vélo, la marche à pied, etc.

2. Objet

La Fondation LISEA Carbone, en partenariat avec la Fondation Bordeaux Université et la Fondation Poitiers Université, lance une seconde édition de l'appel à projets « Transport ferroviaire - Améliorer le parcours du dernier kilomètre ».

Cette opération est menée dans le but d'accélérer la mise en œuvre de solutions qui permettent aux usagers du train de fluidifier et de mieux maîtriser la chaîne de leurs déplacements sur le « dernier kilomètre » pour lequel aujourd'hui il n'y a pas de solution idéale. De façon induite, l'objectif est de favoriser l'usage des transports ferroviaires et ainsi favoriser l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

3. Nature des projets

Les projets devront être centrés sur le développement de solutions (technologies, produits ou services) qui, directement ou de façon induite, permettent de faciliter les trajets GARE - DESTINATION FINALE : domiciles, bassins d'emplois, zones d'activité, zones commerciales, universités, hôpitaux, etc. Les trajets du « premier kilomètre » (POINT DE DEPART - GARE) sont, par extension, également concernés. Le défi est de favoriser les déplacements les moins émetteurs de gaz à effet de serre, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Les projets devront en priorité permettre de répondre aux problématiques des territoires concernés par le tracé de la LGV SEA Tours - Bordeaux. Le périmètre de l'appel à projets intègre les gares TGV et TER ainsi que les terminus et points d'arrêt des réseaux de transports en commun (tram, bus, etc.) dans le prolongement de ces gares.

Les projets devront présenter un caractère innovant (innovation technologique, sociale ou d'usage). Le développement de solutions nouvelles (produits ou services) ou l'amélioration de solutions existantes est donc le but recherché.

Les projets devront s'inscrire dans une démarche globale de développement durable en intégrant des notions telles que l'amélioration de la qualité de vie, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la sécurité routière, la réduction des nuisances sonores, la préservation de l'environnement, etc.

De façon non exhaustive, les projets pourront porter sur les domaines suivants :

- La signalétique et les supports d'information, y compris l'information digitale,
- Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC),
- Les Systèmes de Transports Intelligents (STI),
- Les véhicules écoresponsables et les technologies afférentes,
- Les services centrés sur les modes de transports collectifs ou individuels actuellement non accessibles,
- Les Systèmes d'Information Géographique,
- Les aménagements urbains - rurbains,
- Etc.

4. Participants autorisés à concourir

Les projets pourront être portés par :

- Une composante universitaire ou un laboratoire universitaire représenté par un enseignant ou un groupe d'enseignants (ou d'enseignant(s) chercheur(s) chargé(s) d'encadrer un groupe d'étudiants (au minimum 4 étudiants) impliqués dans la réalisation du projet. Le laboratoire ou la composante sera obligatoirement rattaché à l'université de Poitiers ou à l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université. Les étudiants devront être inscrits dans un de ces établissements.
- un laboratoire de l'université de Poitiers ou de l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université. Plusieurs étudiants (au minimum 2 étudiants) devront être impliqués dans le projet par le biais de stages, projets tutorés, ...
- une jeune entreprise innovante (start'up), porté par un ou plusieurs étudiants ou jeunes diplômés de l'université de Poitiers ou de l'un des établissements fondateurs de la Fondation Bordeaux Université,

Les projets pourront être portés conjointement entre plusieurs composantes ou laboratoires.

5. Conditions d'éligibilité des projets

Les projets présentés devront être concrets, innovants, et devront présenter un réel potentiel de mise en œuvre. Il pourra s'agir par exemple du développement ou de l'amélioration d'une technologie, d'un produit ou d'un service.

L'implication de compétences transversales (management, design, sociologie, droit, commercial, finance, etc.) est recommandée pour la bonne réalisation du projet. Cette implication se fera de préférence par le biais d'étudiants de filières universitaires dans les domaines précités.

Le porteur de projet devra envisager un partenariat ou une coopération avec une collectivité territoriale ou un acteur du monde économique et/ou associatif.

Le projet devra respecter les lois et les réglementations en vigueur (conformité technique, confidentialité des données, propriété intellectuelle,...).

Enfin, le porteur de projet ne pourra avoir participé pour le même projet à l'édition précédente sauf s'il s'agit d'une évolution du produit ou du service développé dans le cadre de la précédente édition.

Il est conseillé au porteur de projet de suivre les étapes suivantes :

- 1- Le développement de l'idée et du concept
- 2- L'étude du projet
 - Etude de marché : vérifier l'opportunité commerciale
 - Etude stratégique : cibler sa clientèle, définir son positionnement et sa stratégie marketing
 - Etude économique et financière : réalisation d'un business plan
- 3- La recherche de partenaires
- 4- Le développement de la solution (produit ou service)
- 5- La préparation du déploiement

6. Dépenses éligibles

Le soutien de la Fondation devra permettre de financer les différentes étapes visant à transformer une idée ou un concept en véritable projet entrepreneurial puis à réaliser ce projet.

Les besoins de financement du projet pourront porter sur les axes suivants :

- le développement technique,
- l'analyse du potentiel socio-économique,
- l'étude de marché,
- l'analyse juridique (propriété intellectuelle, réglementaire, normalisation, etc.),
- l'étude de faisabilité commerciale et financière.

Les dépenses éligibles sont :

- les consommables, matériels pour études, tests, maquettages,
- la construction de prototypes,
- l'achat de prestations de services (y compris de prestations intellectuelles),
- l'étude de marché, étude juridique (brevetabilité, liberté d'exploitation, réglementation, etc.),
- la rémunération de stagiaires et d'ingénieurs d'études si ces derniers sont recrutés spécifiquement pour le projet,
- les dépenses de fonctionnement (frais de déplacement justifiés, etc.).

Les dépenses de personnels permanents ne sont pas éligibles.

Le montant attendu de la demande est de l'ordre de 10 000 euros. En tout état de cause, le montant de l'aide est plafonné à 20 k€ par projet.

7. Livrables attendus

Les participants à l'appel à projets devront produire deux livrables conformes aux exigences suivantes :

- ✚ Une **déclaration d'intention de candidature** à remettre au plus tard le 20 mai 2016. Ce premier livrable intégrera une présentation synthétique du projet en précisant les pistes de réflexion engagées, les axes de travail envisagés et les besoins liés à la mise en œuvre du projet. Le format et le contenu du livrable est joint en annexe 1.

- ✚ Un **dossier de candidature** à remettre au plus tard le 13 juillet 2016. Ce livrable devra présenter de façon détaillée le projet.

Il intégrera notamment :

- une présentation du développement ou de la solution proposée (technologie, produit ou service),
- l'application proposée et la cible,
- l'identification des besoins liés à la mise en œuvre opérationnelle du projet,
- le détail des actions envisagées dans le cadre du projet et leur(s) objectif(s),
- la présentation d'un plan de travail et d'un planning de réalisation,
- le budget prévisionnel.

Les éléments présentés dans ce livrable final devront permettre d'évaluer :

- le caractère original, innovant et pertinent du développement ou de la solution proposée,
- la réponse, directe ou de façon induite, à l'enjeu du dernier kilomètre au sein du périmètre concerné par l'appel à projets,
- les motivations et la capacité de gestion de l'équipe engagée,
- la pertinence et la faisabilité du projet,
- la viabilité économique, le potentiel de valorisation et la faisabilité de mise en œuvre in fine du développement ou de la solution proposée,
- la prise en compte du développement durable,
- l'impact environnemental, notamment concernant l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre.

La forme du dossier est libre. Un plan type est joint en annexe 2. Les initiatives visant à illustrer le projet sont souhaitées. Il pourra par exemple être joint une maquette fonctionnelle ou graphique, des esquisses du projet ou tout autre élément jugé pertinent.

8. Sélection des projets

Un jury sera composé de membres du comité de pilotage constitué dans le cadre du présent appel à projets ainsi que de personnalités qualifiées invitées. Ce jury examinera les dossiers et proposera une liste de lauréats.

Le jury sera souverain des décisions prises.

9. Calendrier

L'appel à projets respectera le calendrier suivant :

- Lancement de l'appel à projets le **11 avril 2016**,
- Remise des intentions de candidature avant le **20 mai 2016**,
- Dépôt des dossiers de candidature avant le **13 juillet 2016**,
- Annonce des projets soutenus **mi-septembre 2016**

Les projets soutenus pourront démarrer au cours du 4^{ème} trimestre 2016 et pourront s'achever le 30 juin 2017 ou au plus tard le 30 juin 2018.

ANNEXE 1 - DECLARATION D'INTENTION DE CANDIDATURE

APPEL A PROJETS

« TRANSPORT FERROVIAIRE - AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »

Intitulé du projet :

.....
.....
.....

Présentation du porteur de projet :

- Composante universitaire
- Laboratoire
- Jeune entreprise innovante (start'up)

Nom de la structure ou de l'établissement :

Statut :

Coordonnées :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Référent projet :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature :

Equipe projet :

Dans le cas où une équipe projet serait déjà constituée, transmettre la liste des participants (nom, prénom et fonction) :

.....
.....
.....
.....

Référence projet (cadre réservé à la Fondation) :

Décrivez votre projet de technologie/produit/service en quelques lignes :

Préciser l'application et le public ciblé ; spécificités apportées par le produit/service

.....

.....

.....

.....

.....

Réponse à la problématique du « dernier kilomètre » :

.....

.....

.....

.....

.....

Caractère innovant de la solution proposée :

.....

.....

.....

.....

.....

Prise en compte du développement durable (notamment l'impact GES) :

.....

.....

.....

.....

.....

Etat d'avancement et calendrier prévisionnel du projet :

Programme d'actions, objectifs liés et livrables attendus (prototype, études, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Besoins financiers :

*Préciser une estimation de montant et les principaux postes de dépense
Préciser le montant d'aide sollicité*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Compétences transversales sollicitées

Management, design, sociologie, droit, commercial, finance, ...):

.....
.....
.....
.....
.....

Partenariat(s) envisagé(s):

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Potentiel de valorisation - déploiement de la solution :

.....
.....
.....
.....
.....

ANNEXE 2 - CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

APPEL A PROJETS

« TRANSPORT FERROVIAIRE - AMELIORER LE PARCOURS DU DERNIER KILOMETRE »

Les dossiers de candidature complets devront comporter à minima :

1. Une lettre de candidature signée

2. Une présentation du candidat

- Nom de la structure, coordonnées, missions principales et statuts
- Responsable du projet
- Equipe projet

3. Une présentation détaillée du projet :

Une description du projet

- ✓ Une présentation générale du développement ou de la solution proposée.
- ✓ Une présentation précise de l'application et de la cible.
- ✓ Le contexte général dans lequel s'inscrit le projet et les enjeux / objectifs des territoires auxquels le projet se rattache, le cas échéant.

La façon dont le développement ou la solution proposée permet de répondre à l'enjeu du « dernier kilomètre »

Le caractère innovant du projet et les spécificités apportées par le produit / service proposé

La faisabilité de la mise en œuvre du développement ou de la solution proposée et les moyens de valorisation existants

L'impact environnemental du projet (en particulier l'aspect gaz à effet de serre)

La prise en compte globale du développement durable

Une présentation des éventuels partenaires (nom, structure, coordonnées), le rôle de chaque partenaire

Les éventuels prestataires sollicités

4. Un programme de travail et un calendrier prévisionnel de réalisation du projet :

- ✓ Date de mise en œuvre, durée du projet et livrables attendus pour chaque phase.

5. Un budget ainsi qu'un plan de financement

- ✓ Le détail des postes de dépenses pour mener à bien les différentes actions, en précisant la part relative à l'investissement (matériel et fournitures, prestations extérieures) et au fonctionnement (frais de déplacement, ...).
- ✓ Le montant sollicité auprès de la Fondation et les cofinancements éventuels.
- ✓ Un échéancier d'appel de l'aide financière.

Exemple de tableau de budget :

Nature des dépenses	Montant
EQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES	
Précisez le type de dépense	
Sous-total DEPENSES D'EQUIPEMENT	
FONCTIONNEMENT	
Précisez le type de dépense	
Sous-total FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
PRESTATIONS DE SERVICE & SOUS TRAITANCE	
Préciser les tâches sous-traitées et le type d'entité impliquée	
Sous-total PRESTATIONS DE SERVICE & SOUS TRAITANCE	
TOTAL GENERAL	

6. Pour une opération s'inscrivant dans un projet déjà démarré, préciser l'état d'avancement général du projet

7. Un engagement (attestation sur l'honneur) du porteur de projet

Des documents complémentaires ou des clarifications portant sur des documents produits pourront être demandés aux porteurs de projets.